



Communiqué de presse

Le 11/04/2016

1^{ères} Journées Nationales de la macula du 27 juin au 1^{er} juillet 2016

« Ne laissez pas les maladies de la macula
vous priver de vos yeux. »

Les Journées nationales d'information et de dépistage de la DMLA, mises en place chaque année depuis 9 ans, font peau neuve et deviennent les « Journées nationales de la macula ». Objectif : dépister toutes les atteintes de la macula, qui se développent souvent de façon insidieuse et peuvent entraîner une perte de vision définitive.

JOURNÉES NATIONALES DE LA MACULA
Du 27 juin au 1^{er} juillet 2016

Ne laissez pas la **DMLA** vous empêcher de voir ceux que vous aimez.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge est une maladie de l'œil qui apparaît après 50 ans et qui atteint le centre de la rétine. Elle s'installe souvent progressivement sans que l'on ressent le moindre symptôme et peut, en l'absence de traitement, évoluer vers une perte de la vision centrale. D'où l'importance du dépistage précoce. Si vous avez plus de 55 ans, vous devez impérativement faire contrôler votre vision chaque année par un spécialiste.

Pour connaître la liste de nos centres de dépistage partenaires :
www.journees-macula.fr
0 800 00 24 26 Service à votre disposition

JOURNÉES NATIONALES DE LA MACULA
Du 27 juin au 1^{er} juillet 2016

Ne laissez pas le **DIABETE** vous priver de vos yeux.

La maculopathie diabétique est une complication du diabète, qui peut avoir de lourdes conséquences. Elle est ainsi la principale cause de malvoyance des personnes diabétiques. En l'absence de traitement, elle peut entraîner de graves troubles, voire une cécité. Le dépistage précoce reste le meilleur moyen de préserver sa vision. Si vous souffrez de diabète, vous devez impérativement faire contrôler votre vue chaque année par un spécialiste.

Pour connaître la liste de nos centres de dépistage partenaires :
www.journees-macula.fr
0 800 00 24 26 Service à votre disposition



Des Journées nationales ciblant toutes les atteintes de la macula

Chaque année depuis 9 ans, à la fin du mois de juin, les Français avaient rendez-vous avec les « Journées nationales d'Information et de dépistage de la DMLA » (dégénérescence maculaire liée à l'âge). **En 2016, l'opération continue à cibler la DMLA, mais intègre également l'ensemble des atteintes de la macula.** La macula a beau être une très petite zone de la rétine, elle joue néanmoins un rôle essentiel dans la vision des détails, indispensable au quotidien... D'où la nécessité de la préserver le plus possible, en effectuant un dépistage précoce de toutes les maladies pouvant l'atteindre. « *Englober, au sein du même événement, toutes ces pathologies nous semble d'autant plus pertinent que l'examen du fond d'œil pratiqué auprès des patients permet de diagnostiquer un grand nombre de maladies de la macula, au-delà même de la DMLA* », explique le Pr Eric Souied, Chef du service d'ophtalmologie à l'hôpital intercommunal de Créteil (94) et Président de la Fédération France Macula.

Deux atteintes en ligne de mire : la DMLA et la maculopathie diabétique

Trou maculaire, occlusions veineuses rétinienne, maculopathie myopique... Si de nombreuses pathologies menacent la macula, deux d'entre elles représentent des enjeux majeurs de santé publique :

- **la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA)**, première cause de malvoyance chez les plus de 50 ans qui concerne un million de personnes en France ;
- **la maculopathie diabétique**, principale cause de malvoyance chez près de 30% des personnes atteintes de diabète depuis plus de vingt ans.

La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) est une maladie de l'œil qui apparaît après 50 ans et atteint le centre de la rétine. Elle s'installe souvent progressivement, sans que l'on ressente le moindre symptôme et peut, en l'absence de traitement, évoluer vers une perte de la vision centrale. Sauf exception, la DMLA ne rend jamais complètement aveugle, mais elle atteint la vision centrale, gêne pour lire, conduire, regarder la télévision, voir les détails, coudre, reconnaître des visages dans la rue.

La maculopathie diabétique est une complication fréquente du diabète, d'autant plus que ce dernier est ancien. Au début, la maladie ne génère aucune douleur ni signes particuliers. Les personnes diabétiques peuvent ainsi en être atteintes, sans même le savoir. Comme la DMLA, elle touche la vision centrale et peut entraîner un handicap visuel rendant difficile l'exécution des tâches nécessitant une vision des détails.

Une seule parade : le dépistage !

Dans les atteintes de la macula, **la prévention la plus efficace passe par le dépistage précoce** : prendre la maladie à ses débuts, quand elle est encore asymptomatique, c'est optimiser ses chances de conserver sa vision.

- Plus la maculopathie diabétique est diagnostiquée tôt, plus les traitements sont efficaces pour prévenir et ralentir la perte de vision, voire pour l'améliorer.
- Quant à la DMLA, il n'est pas possible aujourd'hui de la guérir. Tout au mieux sait-on ralentir l'évolution d'un des deux types de DMLA (la DMLA « exsudative » ou humide). D'où la nécessité de la dépister au plus tôt pour ralentir dès que possible l'inexorable perte de vision et d'autonomie qu'elle engendre.



EN PARTENARIAT AVEC

Pour systématiser et faciliter le dépistage de ces maladies, durant la dernière semaine de juin, des ophtalmologistes et services hospitaliers partenaires des Journées nationales de la macula recevront, sur rendez-vous, les personnes qui souhaitent bénéficier d'un examen du fond d'œil. Le dépistage s'adresse aux personnes ayant les caractéristiques suivantes :

- ✓ **Toute personne de 55 ans ou plus** non suivie ou n'ayant pas bénéficié d'un examen depuis plus d'une année ;
- ✓ **Toute personne souffrant de diabète** n'ayant pas bénéficié d'un examen depuis plus d'une année.

L'examen réalisé permettra d'identifier les patients à risque ou atteints d'une maladie de la macula. Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site www.journees-macula.fr ou de téléphoner au :

0 800 002 426 Service & appel gratuits

A noter : Selon les centres, la consultation et l'examen de dépistage pourront être gratuits ou payants.

Contact presse
Sophie Matos
PRPA
01 77 35 60 98
sophie.matos@prpa.fr



EN PARTENARIAT AVEC